

# Le Teich : pour les élus, les boues extraites du port d'Arcachon sont là un peu trop tôt

🕒 Lecture 1 min

Accueil • Gironde • Le Teich



Par Régis Farcy

Publié le 14/02/2014 à 0h00.

Mis à jour le 14/02/2014 à 10h08.

Lundi dernier, les engins de terrassement s'activaient sur la plateforme de transit et de valorisation de 11 hectares, au lieu-dit Graulin, destinée à recevoir les sédiments marins des ports.

C'est la société Sovasol qui, par arrêté préfectoral du 20 décembre 2013, a été désignée, pour l'exploitation de cette installation classée. **Mais alors que les travaux sont en cours et que le site n'est pas encore clôturé, des boues provenant du port d'Arcachon sont déjà déversées en vrac.**

Sans rejeter le projet désormais acté, Laurence de Andrade (UMP) et Charles Besse (sans étiquette), élus de l'opposition au Conseil municipal, sont inquiets de sa mise en œuvre précipitée alors que les installations de traitement ne sont pas sorties de terre avec les risques de ruissellement en direction des crastes générés par les conditions météorologiques défavorables depuis plusieurs semaines.

Un constat d'huissier de justice a été établi et un courrier adressé à la sous-préfète sollicitant son intervention pour que soient respectées les obligations légales et réglementaires en matière de protection de l'environnement.